

avarier les véhicules automobiles. Cela est devenu un problème en raison de la haute teneur en soufre des huiles brutes actuelles. Des recherches sont entreprises sur les combustibles et la combustion dans les moteurs à réaction. Une enquête théorique et expérimentale très étendue sur le givrage des turbines a commencé en 1947.

L'installation d'outillage fixe pour l'essai d'organes d'avion de pleine dimension, commencée durant l'année, se terminera sous peu.

Les recherches se poursuivent sur la vibration des ailes, les carcasses chargées, les tensions des trains d'atterrissage à patins et les appareils de prothèse.

Relations avec l'industrie.—Les problèmes soumis au Conseil et jugés d'importance nationale peuvent être étudiés entièrement aux frais du Conseil. Dans d'autres cas, lorsqu'une société s'intéresse à un projet, on peut grâce à une entente mutuellement satisfaisante partager les frais des recherches entre la société et le Conseil. Dans certains cas exceptionnels, particulièrement s'il n'existe aucune facilité d'expérimentation ailleurs au Canada, le Conseil peut faire certaines recherches pour une industrie, moyennant paiement; les résultats deviennent alors la propriété de la société qui recherche ces renseignements. Chaque problème soumis au Conseil est donc jugé au fond et étudié de la façon qui semble la plus efficace et la plus pratique.

Le Conseil, grâce au Service d'information technique, rend d'importants services à l'industrie. Cet organisme, qui relève maintenant du Conseil national de recherches, a été créé par le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements en vue d'appeler l'attention de l'industrie canadienne sur les progrès importants accomplis en matière de procédés de fabrication et d'utilisation de nouvelles matières premières. Les petites industries surtout ont fort bénéficié du Service.

Section 3.—Fonctions éducatives de l'Office national du film et de la Société Radio-Canada

L'Office national du film.*—Depuis le début de la seconde guerre mondiale, le film est de plus en plus en usage dans l'enseignement, tant régulier qu'irrégulier, donné aux adultes et aux enfants au Canada. L'Office national du film y a beaucoup contribué. Il a tourné et distribué plus de mille films instructifs, mis à la disposition des écoles et des organisations d'adultes certains des meilleurs films produits à l'étranger, aidé à l'établissement et à l'entretien de près de 150 filmothèques et entrepôts, offert des programmes réguliers à plusieurs milliers de collectivités rurales et aidé à tourner des films éducatifs à l'usage de centaines de milliers d'écoliers canadiens. Tout le travail de l'Office s'effectue en collaboration étroite avec les ministères provinciaux de l'Instruction publique, les organismes nationaux et provinciaux d'enseignement public et les organismes régionaux de tous genres. Il vise à aider toutes les institutions d'éducation à se procurer des moyens d'instruction visuelle auxiliaires, ainsi qu'à présenter à la plus grande partie possible du public canadien les films traitant des affaires canadiennes et mondiales.

Filmothèques.—Au Canada, le pivot de la distribution urbaine de films de 16mm consiste en les filmothèques établies un peu partout dans les neuf provinces par l'Office du film et par les organismes locaux comme les bibliothèques publiques,

* Préparé sous la direction de Ross McLean, commissaire du film, Office national du film, par Stanley Rands, coordonnateur des recherches et des rapports. Les services non éducatifs de l'Office national du film sont brièvement expliqués au chapitre XXXI.—Sources de la statistique et autres renseignements officiels concernant le Canada.